

Module d'informatique et de mathématique

Projet
8INF206 (3cr)

Guide

Version avril 2012



Université du Québec à Chicoutimi

Département d'informatique et de mathématique

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE.....	1
PRÉSENTATION	1
SITUATION DU COURS DANS LES PROGRAMMES	1
FORMULE PÉDAGOGIQUE	1
ENSEIGNANT RESPONSABLE.....	2
DÉROULEMENT DU PROJET	3
CHOIX D'UN ENSEIGNANT RESPONSABLE	3
DÉFINITION DU SUJET	3
CRÉATION DU PLAN DE COURS.....	3
RÉALISATION DU PROJET	4
ANNEXE « A » FORMULAIRE D'APPRÉCIATION DU DÉROULEMENT DU PROJET PAR L'ENSEIGNANT RESPONSABLE	5
ANNEXE « B » GUIDE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL	11
ANNEXE « C » RAPPORT D'APPRÉCIATION DU RAPPORT FINAL	13

Note : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé à titre épïcène.

INFORMATION GÉNÉRALE

Présentation

La réalisation d'un projet permet à l'étudiant de mettre à contribution les notions et les compétences acquises dans le domaine de l'informatique, plus spécifiquement dans le secteur de son programme. Ce cours est optionnel dans les programmes auxquels il apparaît et peut être réalisé aux trimestres d'automne, d'hiver ou d'été.

Cependant, ce cours est obligatoire et doit être réalisé au trimestre d'accueil à l'UQAC pour les étudiants admis, selon la formule de type DEC/Baccalauréat, aux programmes 6908 - *Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo* et 7833 - *Baccalauréat en informatique*.

Exceptionnellement, sur approbation du directeur de programme, un projet peut se dérouler en entreprise.

Le projet donne droit à 3 crédits universitaires.

Ce guide a été présenté au Conseil de module d'informatique et de mathématique et approuvé par résolution (MIM 2012-100) pour être effectif à partir du trimestre d'automne 2012.

Situation du cours dans les programmes

Le cours 8INF206 - *Projet* est offert aux étudiants inscrits dans les programmes suivants :

- 4128 - Certificat en informatique appliquée ;
- 4202 - Certificat en informatique ;
- 6908 - Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo ;
- 7833 - Baccalauréat en informatique.

Formule pédagogique

Le cours 8INF206 - *Projet* est de type « formation individualisée », chaque étudiant étant encadré par un enseignant responsable.

Enseignant responsable

Le cours *8INF206 - Projet* est sous la responsabilité académique d'un enseignant qui peut être un professeur régulier ou un chargé de cours.

L'enseignant responsable est choisi par l'étudiant avec l'accord du directeur de module parmi le personnel enseignant du département d'informatique et de mathématique de l'université. Pour les étudiants admis selon la formule de type DEC/Baccalauréat, l'enseignant responsable peut être choisi parmi les professeurs d'informatique de son cégep.

L'enseignant responsable voit à ce que les objectifs d'apprentissage à l'intérieur du projet tels que définis au plan de cours soient atteints. Il a aussi la responsabilité de l'évaluation de l'étudiant.

DÉROULEMENT DU PROJET

Cette section présente les différentes étapes du cours.

Choix d'un enseignant responsable

L'étudiant choisit l'enseignant responsable, tel que défini plus tôt, avec l'accord du directeur de module.

Définition du sujet

L'étudiant choisit le sujet de son projet en collaboration avec l'enseignant responsable. Ils définissent ensemble la description du projet qui apparaîtra au plan de cours.

Création du plan de cours

Comme pour toute activité pédagogique, un plan de cours doit être préparé par l'enseignant responsable. Ce plan de cours doit être conforme à ce qui est indiqué dans la *Politique relative au plan de cours* ainsi que dans la *Procédure relative à l'évaluation de l'apprentissage d'un étudiant dans un cours* du manuel de gestion.

L'enseignant responsable complète le plan de cours (modèle remis au professeur par le module) où doit clairement apparaître le trimestre et l'année où le cours est dispensé, le nom et le code permanent de l'étudiant inscrit (des étudiants si le projet se réalise en équipe) et le titre du projet. La section « Description du projet » du plan de cours doit comporter les éléments suivants :

- description du projet ;
- objectifs du projet ;
- chronologie (échancier) du projet ;
- résultats escomptés.

Le plan de cours doit aussi préciser les modalités d'évaluation des apprentissages. À cet effet, lorsque le système numérique est utilisé, le plan de cours précisera la note de passage. Aussi, tel que prescrit dans la *Procédure relative à l'évaluation de l'apprentissage d'un étudiant dans un cours*, avant la date limite d'abandon sans mention d'échec et sans remboursement, l'étudiant doit avoir reçu les résultats d'évaluations portant sur au moins 20% de la note servant à établir le résultat global pour ce cours. L'enseignant représente son appréciation finale du niveau d'apprentissage de l'étudiant au moyen du système de signes conventionnels: A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D, E.

Transmission des documents au module

Un « Formulaire de cours individualisé » est remis à l'étudiant lors de son inscription au cours. Ce formulaire doit être complété et signé par l'étudiant et l'enseignant responsable. Il doit ensuite être transmis au module accompagné du plan de cours afin d'être accepté par le directeur du programme.

Réalisation du projet

Le déroulement du projet s'effectue tel que prévu dans le plan de cours et est évalué par l'enseignant responsable. À titre indicatif, le « Formulaire d'appréciation du déroulement du projet par l'enseignant responsable » apparaît à l'annexe « A ».

Si les travaux à réaliser comportent un rapport final, il est suggéré d'utiliser le « Guide de présentation du rapport final » qui se trouve à l'annexe « B » et le formulaire « Rapport d'appréciation du rapport final » qui apparaît à l'annexe « C ».

ANNEXE « A »
FORMULAIRE D'APPRÉCIATION DU DÉROULEMENT DU PROJET
PAR L'ENSEIGNANT RESPONSABLE

- L'enseignant responsable complète le formulaire.
- Il est souhaitable que cette grille d'appréciation soit complétée après un échange avec l'étudiant.
- Tenez compte, dans votre appréciation, des résultats que l'étudiant a obtenus en assumant les objectifs du projet.
- Fondez votre appréciation sur l'analyse du rendement de l'étudiant dans l'exercice des tâches à réaliser, plutôt que sur les traits de sa personnalité.
- Veillez à ce que toutes vos indications s'appuient sur des faits observables et mesurables, si possible.
- Assurez-vous que vous avez bien compris le sens de chaque facteur avant d'apprécier le rendement de l'étudiant.

Choisissez ensuite la mention appropriée et encerclez la case correspondante.

- Si vous jugez qu'un facteur n'est pas lié directement au rendement de l'étudiant, encerclez la case « ne s'applique pas ».

Pour de plus amples informations concernant le rapport d'appréciation, vous pouvez communiquer avec le module d'informatique et de mathématique.

GLOSSAIRE

Autonomie (capacité de travailler seul) :

De 80% à 100% du temps	Très satisfaisant
De 60% à 79% du temps	Satisfaisant
Moins de 59% du temps	Insatisfaisant

Écoute active :

Capacité d'écouter et de tenir compte des échanges, des opinions et des idées de son interlocuteur.

Initiative :

Capacité de suggérer ou d'initier une action liée à son travail et à l'amélioration de ce travail.

Imagination :

Capacité de démontrer une facilité à inventer et à créer un projet, à proposer des solutions, à anticiper des difficultés ou à définir des enjeux.

Sens de l'analyse :

Capacité de déduire l'essentiel d'un sujet ou d'une problématique afin d'apporter une contribution positive à la réalisation d'un projet.

Communication orale :

Capacité de communiquer avec aisance ses idées dans un vocabulaire clair et un français approprié.

Communication écrite :

Capacité d'écrire dans un français approprié en respectant les règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation.

Produire un document :

Capacité de produire des documents écrits (ex : rapport, plan, évaluation, etc.) qui rencontrent les exigences du programme de formation.

Formuler des recommandations

Capacité à formuler des recommandations qui favorisent l'atteinte des objectifs poursuivis par le projet.

Vulgariser la terminologie :

Capacité d'utiliser adéquatement et avec simplicité les termes techniques de son champ de spécialisation.

Atteint les objectifs :

Capacité à atteindre les objectifs poursuivis par le projet.

Respecte les échéanciers :

Capacité à respecter les échéanciers fixés dans l'élaboration du plan du projet.

Réalise un travail de qualité :

Capacité à réaliser un travail dont la qualité permet l'atteinte des objectifs du projet.

Maîtrise de son champ de spécialisation :

Capacité de l'étudiant de mettre au profit de l'entreprise sa formation académique (transfert de connaissances).

Rapport d'appréciation du déroulement du projet par l'enseignant responsable

1- Très satisfaisant :	rendement qui dans la plupart des tâches réalisées dépasse les normes requises.
2- Satisfaisant:	rendement qui correspond aux normes dans la réalisation des tâches à accomplir.
3- Insatisfaisant :	rendement qui ne répond pas aux normes dans la réalisation des tâches à accomplir.
4- Ne s'applique pas	

Note : Servez-vous du glossaire pour la définition des termes utilisés.

A- LES APTITUDES & LES HABILETÉS :

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
Démontre de l'autonomie	1	2	3	4
Démontre une capacité d'écoute active	1	2	3	4
Démontre de l'initiative	1	2	3	4
Démontre de l'imagination	1	2	3	4
Démontre un bon sens d'analyse	1	2	3	4
Démontre une habilité dans les communications orales	1	2	3	4

Commentaires :

B- LES CONNAISSANCES :

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
Maîtrise les communications écrites	1	2	3	4
Est capable d'assumer les responsabilités inhérentes à la tâche	1	2	3	4
Est capable de produire les documents demandés	1	2	3	4
Est capable de formuler des recommandations	1	2	3	4
Est capable de vulgariser la terminologie utilisée	1	2	3	4
Maîtrise bien son champ de spécialisation	1	2	3	4

Commentaires :

C- LES RÉALISATIONS :

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Ne s'applique pas
A atteint les objectifs	1	2	3	4
Respecte les échéanciers	1	2	3	4
A réalisé un travail de qualité	1	2	3	4

Commentaires :

D- CLASSEMENT :

Sur un groupe de 100 étudiants, quel rang occuperait l'étudiant? (note : 1 étant le meilleur)

1 À 10 ____ 11 À 25 ____ 26 À 50 ____ 51 À 75 ____ 76 À 100 ____

E- AUTRES COMMENTAIRES :

[illegible]

RÉSULTAT _____ / 75 POINTS

PROFESSEUR : _____ **DATE :** _____

ANNEXE « B »

GUIDE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL

Le rapport final doit présenter chacune des phases du projet. L'étudiant doit faire la synthèse des apprentissages et poser un regard critique sur le projet réalisé. Le rapport comprend trois parties.

CONTENU DU RAPPORT

La **Première partie** du rapport comprend le compte-rendu du projet qui doit contenir les éléments suivants :

- Définition du sujet du projet ;
- Description du projet :
 - Problématique ;
 - Environnement de travail ;
 - Tâches ;
 - Déroulement chronologique du projet ;
 - Objectifs visés et résultats obtenus.

La **Deuxième partie** du rapport comprend vos réflexions, votre point de vue sur le déroulement du projet, et doit contenir les éléments suivants :

- Analyse du projet :
 - Liens avec les différents cours suivis et les compétences acquises ;
 - Problèmes rencontrés ;
 - Solutions apportées.
- Impressions personnelles :
 - Situations techniques rencontrées lors du déroulement du projet ;
 - Apport du projet ;
 - Connaissances générales en informatique ;
 - Niveau technique ;
 - Enrichissement sur le plan personnel ;

- Enrichissement comme élément de formation.
- Préparation du projet :
 - Niveau de connaissance générale ;
 - Cours reliés.

La **Troisième partie** du rapport est facultative et comprend l'ensemble des documents que vous souhaitez annexer pour illustrer certains points particuliers présentés dans le rapport.

NORMES DE PRÉSENTATION

Le rapport est rédigé en style narratif, clair et concis. Le rapport est écrit en français et la qualité de la langue doit être impeccable.

Le rapport doit respecter les éléments suivants :

- Recto ;
- Un interligne et demi ;
- Longueur de 10 à 20 pages, sans compter les annexes ;
- Pagination en bas de page ;
- Page titre ;
- Table des matières ;
- Introduction ;
- Texte principal (section **CONTENU DU RAPPORT**) ;
- Conclusion ;
- Bibliographie (si nécessaire) ;
- Annexes.

ANNEXE « C »
RAPPORT D'APPRÉCIATION DU RAPPORT FINAL

1- LE CONTENU DU RAPPORT: _____/ 5 POINTS

Critères d'évaluation :

Première partie du rapport qui doit comprendre les éléments définis à l'annexe « C » Guide de présentation du rapport final:

Définition du sujet _____/ 1 point

Description du projet _____/ 1 points

Deuxième partie du rapport qui doit comprendre vos réflexions, votre point de vue sur le déroulement du projet, et doit contenir les éléments suivants :

Analyse du projet _____/ 2 points

Impressions personnelles _____/ 1 points

COMMENTAIRES :

/ 20 POINTS

____/ 10 points

____/ 10 points

[illegible]

 / 25 POINTS

PROFESSEUR: _____ DATE : _____